Projet finale

Visualisation des données (5MI1014)

Précisions et détails importants supplémentaires

Dr. Vladimir Macko

Les conditions suivantes s'appliquent concernant le projet final:

- 1. Un document écrit appelé Stratégie de Présentation indiquant les réponses à toutes les questions écrites dans le canevas de mise en récit doit être soumis au moins 4 jours avant la date limite par chaque groupe.
- 2. La présentation du projet final dure 12 minutes, le temps doit être strictement respecté. Tout dépassement de plus d'une minute peut être pénalisé.
- 3. La présentation finale est donnée par tous les membres du groupe. Un seul membre parle à la fois, cependant, tout membre doit être prêt à prendre la parole et à continuer la présentation à tout moment sur demande du comité de visionnage (il n'est pas possible de diviser la présentation et d'allouer des parties à des orateurs, tous les orateurs doivent être capables de présenter l'ensemble de la présentation).
- 4. Après la présentation, il y aura 1 à 4 questions par personne visant à confirmer la compréhension complète de la préparation de la visualisation incluse. Chaque question est adressée à un orateur spécifique (et non au groupe dans son ensemble) afin de confirmer que la personne a contribué au projet et a compris comment les visualisations ont été préparées. Questions typiques : Quelles sont les étapes clés pour préparer cette visualisation ? Quelle est la source de données pour cette visualisation ? Pouvez-vous montrer la visualisation A pour un sous-ensemble de données sélectionné dans la Visualisation B ? Les réponses aux questions peuvent fortement influencer la note finale du projet.
- 5. La présentation doit être préparée dans Tableau, d'autres logiciels tels que PowerPoint ne sont pas admis. Par exemple, l'utilisation de PowerPoint entraîne 0% dans l'évaluation du bonne utilisation de Tableau.
- 6. Toutes les visualisations de données doivent être préparées par le groupe (aucun téléchargement de visualisations n'est accepté).
- 7. Toutes les visualisations de données incluses doivent être préparées dans Tableau.
- 8. Une présentation peut inclure une image décorative, les images décoratives ne sont pas évaluées.
- 9. La présentation doit inclure des fonctionnalités interactives, telles que des sélections avec des filtres appliqués et des mises en évidence dans la visualisation Tableau sélectionnée. Les fonctionnalités interactives doivent faire partie intégrante de la présentation.
- 10. La présentation (histoire Tableau) doit mettre en évidence une comparaison entre deux (ou plusieurs) villes disposant de données disponibles (voir descriptif général).

- 11. La présentation doit inclure au moins une carte géographique (régionale ou nationale).
- 12. La présentation doit inclure au moins un tableau coloré.
- 13. La présentation doit inclure au moins 2 autres types de visualisation en plus des cartes et des tableaux.
- 14. Les aspects théoriques tels que le choix et l'organisation des visualisations, le mis en récit, le respect du public cible, etc., sont tous évalués dans le cadre de "l'application correcte de la théorie".
- 15. Le document Stratégie de Présentation doit également inclure une liste des Visualisations incluses dans la présentation, par exemple Visualisation 1 Carte de Neuchâtel.
- 16. La date de toutes les présentations finales est fixée au jeudi 21 décembre pendant les séances de cours et d'exercices.
- 17. Les créneaux horaires exacts seront attribués après chaque soumission. Les préférences seront prises en compte, mais uniquement dans les créneaux disponibles. Des changements de créneaux horaires le jeudi 21 décembre peuvent être envisagés en vue de raisons pertinentes.
- 18. Les absences non excusées entraîneront un 0 % pour le projet, seules les absences justifiées par un certificat médical ou équivalent soumis au secrétariat de la Faculté des Sciences économiques après approbation du secrétariat sont acceptées et traitées individuellement.
- 19. Le dossier complet de présentation doit être envoyé le mercredi 20 décembre à 20h00.
- 20. Chaque groupe peut décider si la présentation sera faite à l'aide d'un appareil privé (ordinateur) ou devrait être présentée à l'aide de l'ordinateur de la classe, la décision doit être communiquée dans la soumission. Si un appareil privé est utilisé, le groupe est entièrement responsable de son fonctionnement. Tout problème avec l'appareil doit être résolu avant le jour de la présentation. Les retards causés peuvent entraîner une pénalisation.
- 21. Le dossier de soumission de la présentation doit être soumis avant les délais spécifiés. Il doit inclure tous les fichiers d'entrée et également le fichier principal de Tableau nécessaire pour reproduire la solution fournie.
- 22. Un enregistrement audio de la présentation peut être effectué afin d'avoir une référence pour des fins d'archivage et également pour avoir une référence en cas d'objections potentielles.
- 23. En cas de dysfonctionnement du groupe de projet où un membre refuse de contribuer de manière équivalente aux autres membres du projet, signalez la situation dès que possible au responsable du cours, mais au plus tard 10 jours avant l'admission finale. Après cette date, les remarques seront prises en compte, mais un changement de groupe ne sera pas possible.
- 24. Ce document peut comporter une annexe précisant de nouvelles conditions établies suite aux questions des étudiants afin d'assurer la transparence et un traitement équitable. Si une annexe est établie, elle sera publiée sur Moodle au plus tard le 12 décembre 2023.
